L'étymologie de l'afr. chamoissier

Autor(en): **Keller, Hans-Erich**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **24 (1965)**

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-20661

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'étymologie de l'afr. *chamoissier*

M. von Wartburg, *FEW 2*, 148b, rattache à CAMOX aussi le subst. afr. *chamois* 'bout de la hampe de la lance qu'on tenait à la main, et qui était garni de cuir' et le verbe afr. *chamoissier* 'meurtrir', pic. *camoissié* 'couvert de plaies', Mons, Maubeuge *camoussé* 'marqué de petite vérole', centr. *chamoisé* 'tacheté'. Il justifie son point de vue comme suit: «Die herstellung des gemsleders und besonders dessen imitation hat eine besondere technik entstehen lassen. Die daraus sich erklärende wortgruppe oben 2», et à propos de la signification 'meurtrir', il écrit (*op. cit.*, 149, N 4): «Diese bed. ist erst sekundär. Die bed. 'wie gemsleder bearbeiten' ist erst etwas später belegt, aber doch die ursprüngliche. Die bed. 'quetschen' ist erst daraus hervorgegangen.» Cette dernière idée fut d'ailleurs exprimée déjà par Littré[1] et par L. Sainéan[2], tandis que Leo Spitzer[3] hésite entre **camaciare* (ad gr. **kamakton* 'bâton', *REW*, 4667) et **squamare* 'écailler' (*REW*, 8200), qui, d'après lui, ont pu aussi se contaminer l'un l'autre. Mais les suggestions de Spitzer ne furent pas accueillies favorablement[4], parce qu'il y fait intervenir trop de mots disparates et d'origine différente. L'idée de Fr. Diez[5] de rattacher notre verbe à *camus* n'eut pas un meilleur sort: M. Gamillscheg[6] soulève en effet l'objection de difficultés phonétiques insurmontables. Sur une autre proposition étymologique, faite par Jakob Jud, v. ci-dessous p. 219.

Reste donc à examiner l'explication donnée par E. Littré, L. Sainéan, *loc. cit.*, W. Meyer-Lübke, *REW*[3], 1555, et par M. von Wartburg, *loc. cit.*, qui l'a développée avec le plus d'arguments. Rappelons donc d'abord les deux points principaux: 1° afr. *chamoissier* serait un dérivé de *chamois* 'cuir de chamois'[7]; 2° *chamoissier* 'meurtrir' serait secondaire et dériverait de la signification originelle 'préparer des peaux (de chèvre, etc.) comme on prépare la peau de chamois'. Remarquons ensuite que Godefroy, *2*, 46c ss., donne pour *chamois* 6 exemples, Tobler-Lommatzsch, *2*, 196 s., 7 exemples, tandis que Godefroy fournit, pour *chamoissier*, 29 attestations et Tobler-Lommatzsch même 34. Il s'en dégage la forte impression que *chamois* pourrait être, au moins partiellement, un substantif verbal dérivé de *chamoissier*. Aussi allons-nous analyser d'abord le verbe en rangeant les attestations de Godefroy

[1] *Dict. de la langue fr. 1*, 544 c. [2] *Sources indigènes 1* (1925), p. 91.
[3] *ZRPh. 42* (1922), 13 s. [4] Cf. *REW*[3], 1555.
[5] DIEZ, *Wb.*[5], p. 83 s. [6] *EWFS*, col. 177b.
[7] M. Gamillscheg estime également que *chamoissier* dérive de *chamois*, mais il voit différemment la filiation sémantique: *chamois* 'cuir de chamois' > 'bout de la hampe de la lance qu'on tient à la main, et qui est garni de cuir' > *chamoissier* 'frapper avec le bout de la hampe de la lance' > 'meurtrir'.

et de Tobler-Lommatzsch en quatre catégories principales, dans lesquelles les formes seront sous-groupées et citées dans l'ordre chronologique que les recherches actuelles[8] assignent à ces attestations, mais sans tenir compte de leur signification:

Type I ⌜***camoissier***⌝: Benoît de Sainte-Maure *Troie*[9] (vers 1165); *Partonopeus* (av. 1188); *Otinel* (2e moitié XIIe); *Athis et Prophilias* (env. 1210); Jean Renart *Guillaume de Dole*[10] (vers 1227–1228, cf. *R 82*, 1961, 379–402); *Les Loherains* ms. Montpellier (XIIIe s.); *Rom. de Renart* éd. Méon (1re moitié XIIIe); *Garin le Loherain* éd. Du Méril (1re moitié XIIIe); Adenet le Roi *Enfances Ogier* éd. Henry (env. 1280); Girart d'Amiens *Escanor* (env. 1280); *Perceval Cont. Gauvain* ms. *T* éd. Roach (fin XIIIe); ***quam-*** *Chevalerie Vivien* (env. 1200); Benoît de Sainte-Maure *Troie* éd. Constans ms. *E* (milieu XIIIe); Chrestien *Erec* ms. Guiot (milieu XIIIe); trad.fr. de *Guillaume de Tyr* (XIIIe); ***kamoissé*** (1492); ***descamoissier*** Jehan *Rigomer* (dernier tiers XIIIe); ***chamoissié***[11] *Aspremont* ms. *C, R 19,* 222 (milieu XIIIe); *Saisnes* ms. *T*[12] (fin XIIIe).

Type II ⌜***camoisier***⌝: *Charroi de Nîmes* (1re moitié XIIe)[13]; Chrestien *Erec*[14] (vers 1170); *La mort Aymeri de Narbonne* (vers 1180); *Florence de Rome* (XIIIe); *Chevalier as II espees* (vers 1250); Benoît de Sainte-Maure *Troie* éd. Constans ms. M^1 (2e moitié XIIIe); *Aspremont* ms. *G, R 19,* 226 (2e moitié XIIIe); *Enfances Guillaume* ms. B.N., fr. 774[15] (2e moitié XIIIe); *Saisnes* ms. *R*[16] (fin XIIIe); ***quam-*** *Enfances Guillaume* var. ms. B.N., fr. 774 (2e moitié XIIIe); ***camoiser*** *Horn* (2e moitié XIIe); *Beuve de Hanstone* 1re version continent. (env. 1220); *Aspremont* ms.

[8] Notamment d'après le *Dictionnaire des Lettres françaises* publié sous la direction du Cardinal Georges Grente; *Le Moyen Age,* volume préparé par R. Bossuat, L. Pichard et G. Raynaud de Lage (Paris 1964), mais aussi, si possible, d'après les éditions de textes les plus récentes. Si les leçons des différents manuscrits varient trop sensiblement, nous indiquerons la date approximative de la rédaction des manuscrits.

[9] Leçon appuyée par les mss. *NFKM* de l'éd. Constans.

[10] Le glossaire de l'éd. Lecoy (*CFMA 91*) cite 3 passages contenant ce mot.

[11] La même forme se trouve dans le texte critique de Constans du *Roman de Troie,* v. 12933, mais elle n'est confirmée par aucun des manuscrits.

[12] C'est le ms. L V 44 fr. 148 de la Bibliothèque Universitaire de Turin, qui a brûlé dans l'incendie de 1904 mais qui fut publié intégralement par E. Stengel dans les *Ausg. und Abh.,* XCIX et CVII; Stengel le décrivit et le data dans *Mittheilungen aus franz. Handschriften der Turiner Universitäts-Bibliothek* (Marburg, 1873), p. 9. Ce manuscrit contient deux attestations de *chamoissier,* qui se trouvent toutes deux dans *Ausg. und Abh.,* XCIX, vv. 1554 et 3896.

[13] Forme confirmée par l'éd. Perrier (*CFMA 66*), v. 1010.

[14] Leçon des mss. *BPV* de l'éd. Foerster (v. 3241).

[15] Notre mot ne figure pas dans l'éd. P. Henry (*SATF*), qui imprime le ms. *D* avec les variantes de *C*.

[16] C'est le manuscrit de base de l'éd. Michel; les deux attestations de notre mot figurent dans Tobler-Lommatzsch.

E, R 19, 225 (1re moitié XIIIe); *Inv. d'Anne de Bretagne* (1498); ***chamoisar*** *Girart de Roussillon* (3e quart XIIe); ***chamoisié*** Benoît de Sainte-Maure *Ducs de Norm.*[17] (après 1175); *Troie* ms. *M²* (fin XIIe); *Durmart le Galois*[18] (env. 1220–1230).

Type III ⌜*camo(u)sser*⌝: *Garin le Loherain* éd. P. Paris (1re moitié XIIIe); *Beuve de Hanstone* 3e version continent. (milieu XIIIe); Benoît de Sainte-Maure *Troie* éd. Constans ms. *B²* (fin XIIIe); Adenet le Roi *Enfances Ogier* éd. Henry ms. *V* (1re moitié XIVe); ***quamoussié*** *Girart de Vienne* éd. Tarbé (déb. XIIIe); ***kamoussé*** *Saisnes* ms. *A* (fin XIIIe); ***chamousser***[19] Chrestien *Lancelot* ms. *F* (XIIIe).

Type IV ⌜*camo(u)ser*⌝: *Raoul de Cambrai* (dernier quart XIIe); *Aiol* (env. 1200); *Fergus* (1er tiers XIIIe); *Huon de Bordeaux* (1218–1226)[20]; *Beuve de Hanstone* 3e version continent. (milieu XIIIe); doc. de Nantes (1433); ***-ozé*** *Beuve de Hanstone* 3e version continent. (milieu XIIIe); ***-uzat*** *Fierabras* occit. (déb. XIIIe)[21]; ***-euser*** (1450 à 1452); ***-o(u)sier*** *Moniage Guillaume* rédaction longue (vers 1180); *Girart de Vienne* ms. B.N., fr. 1448[22] (milieu XIIIe); *Miracles de saint Eloi* (XIIIe); *Aspremont* ms. *F, R 12,* 450 (XIIIe); ms. *D, R 19,* 223 (XIVe); ***kamosié*** *Perceval Cont. Gauvain* éd. Potvin (un peu av. 1200).

De cette liste détaillée, il résulte clairement qu'on a tort de parler d'un verbe *chamoissier,* comme le font les dictionnaires; en effet, il n'y a, à notre connaissance, que 5 textes qui contiennent une forme avec *ch-*: Benoît de Sainte-Maure *Ducs de Norm.* (dans les 2 manuscrits conservés), *Roman de Troie* ms. *M²*, *Durmart le Galois, Chanson d'Aspremont* ms. *C,* et Chrestien de Troyes *Lancelot* ms. *F*. C. Fahlin[23] démontre que le ms. *T* provient de la Touraine (éventuellement de l'abbaye de Marmoutier, où *k* suivi de *a* s'est anciennement palatalisé[24]: aussi Mlle Fahlin constate-t-elle (p. 100) que le copiste de *T* écrit quelquefois *c* pour *ch* et vice versa, de

[17] Leçon confirmée par le ms. de Tours, qui date encore du XIIe s. et qui fut publié par C. Fahlin (I, v. 21372).

[18] Ce texte contient notre verbe deux fois, aux vv. 7665 et 11849; la leçon *chamoisié* est confirmée par l'éd. Gildea. – Tobler-Lommatzsch citent en outre la forme *chamoisié* dans *Aspremont;* mais à l'endroit indiqué, *R 9* (1890), 231, il s'agit d'une proposition d'un texte critique de la *Chanson* par Paul Meyer, qui se base à cet effet sur 8 manuscrits, dont aucun ne contient la forme *chamoisié,* qui est donc inexistante dans la *Chanson d'Aspremont.*

[19] Cependant, *chamousse* (3e sg. prés.) rime ici avec *froisse.*

[20] Leçon confirmée par les 3 manuscrits de l'éd. Ruelle (v. 5824).

[21] Attestation provenant de Raynouard, I, 305b.

[22] Éd. I. Bekker, in: *Der Roman von Fierabras* (Berlin 1829); c'est une variante du passage provenant de l'éd. Tarbé et cité par Godefroy. Le ms. B.N., fr. 1448, est bien connu et fréquemment cité par les érudits qui se sont occupés de la geste de Guillaume d'Orange (cf. L. Gautier, *Ep. fr.,* 2e éd., IV, p. 22).

[23] *Étude sur le manuscrit de Tours de la Chronique des Ducs de Normandie par Benoît* (thèse d'Uppsal, 1937).

[24] Cf. J. Pignon, *L'évolution phonétique des parlers du Poitou,* p. 383.

sorte qu'il faut supposer qu'il a prononcé *camoisié,* mais sachant que la langue littéraire réclamait des /š/, il l'aura remplacé par *ch-*. C'est ce qu'on peut aussi admettre pour expliquer la forme avec *ch-* du ms. *B* de la même œuvre, qui est anglo-normand et daterait, d'après C. Fahlin (*op. cit.,* p. 22), d'env. 1225, ainsi que pour le ms. *C* de la *Chanson d'Aspremont,* également d'origine anglo-normande. *Durmart le Galois,* qui nous est parvenu dans le seul ms. 113 de la Bibliothèque Municipale de Berne, aurait été écrit, d'après E. Stengel[25], à la frontière entre la Normandie et la Picardie; ce texte révèle aussi des hésitations entre *ch* et *c*[26] et pourrait bien provenir de la région immédiatement au sud de la ligne /k/–/tš/, tout comme le ms. *F* de *Lancelot,* qui accuse, d'après W. Foerster, *Karrenritter,* p. III, une légère teinte picardisante. Sur le ms. M^2 du *Roman de Troie,* L. Constans écrit[27]: «Le scribe était sans doute un Provençal du sud-est, qui copiait un manuscrit offrant quelques traces d'italien» et qui substituait donc automatiquement *ca-* par *cha-;* c'est ce qu'a fait aussi le scribe du ms. d'Oxford du *Girart de Roussillon,* qui écrit (v. 5611) *chamois* (subj. pr. 3) mais *camois* (s. m.) au v. 6316 (cf. N 63) et dont Mlle Hackett (éd., III, 462) dit: «Ce ms. ... a été probablement exécuté en Italie du nord, ou dans le sud-est de la France.»

Mais la liste établie ci-dessus fait aussi ressortir le caractère éminemment régional de ce verbe: *camois(s)ier, camous(s)er* appartient au nord de la Galloromania, où la Picardie tient un rôle prédominant à cause de son importante production littéraire. Cette localisation à elle seule rend sceptique à l'égard d'un emploi figuré de *chamoiser* 'préparer des peaux de daim, de chèvre, de mouton, comme on prépare la peau de chamois', d'autant plus que cette forme n'est attestée que depuis 1780[28], car la première date donnée par *FEW 2,* 149a, se réfère à *camoisser* que Godefroy, *9,* 34a, a trouvé dans les statuts de la corporation des selliers de la ville d'Amiens rédigés en 1390 et confirmés par le roi Charles VI en 1393[29]. Ce n'est d'ailleurs même pas la première attestation de l'application de ce verbe au travail du cuir: on trouve celle-ci déjà dans l'inventaire de Charles V de 1380 avec les graphies *camoissié* et *camoicé*[30]. – Seulement, s'agit-il vraiment de la signification 'chamoiser'? Nous en doutons, car un Compte du connétable d'Eu de l'année 1340 contient déjà *camoissé,* mais avec la signification plus générale de 'frappé, martelé (en parlant

[25] *Li romans de Durmart le Galois. Altfranzösisches Rittergedicht,* p. 532.

[26] Cf. STENGEL, *op. cit.,* p. 527, 574s. [27] Éd. *Roman de Troie,* VI, p. 5.

[28] D'après le *Dict. gén.,* qui cite pour *chamoiserie* et *chamoiseur* une première apparition déjà en 1723, ce qui atteste indirectement l'existence de *chamoiser* à cette époque.

[29] Ces statuts furent publiés par AUG. THIERRY dans *Recueil des monuments inédits de l'histoire du Tiers État,* I [et non IV, comme il est écrit dans Godefroy, *loc. cit.*] (Paris, 1850), p. 786ss.

[30] Textes cités par V. GAY, *Dict. archéol. du moyen âge et de la renaissance,* I (Paris 1882), s.v.: «Un escrin de *cuir camoissié* doré»; «une petite lanterne de *cuir camoicé*».

d'un métal ou d'un objet en métal)'[31], signification qui est si bien attestée dans les textes français des XIVe–XVe s.[32] qu'il est difficile de ne pas la voir à l'origine des emplois techniques; en effet, un *escrin de cuir camoissié* ou *une lanterne de cuir camoicé*[33] s'applique mal à une peau de chamois, qui est une des peaux les plus fines qui soient travaillées: il s'agit indubitablement de la technique de travailler du martelet un cuir quelconque durci à l'eau chaude afin de le décorer, technique analogue au travail du burin sur le métal. Les formes verbales sont absolument identiques à celles que nous venons de mentionner pour la signification 'meurtrir': *camoissé, camoisé, camoché, camosé*[32], de sorte que l'idée de Léon de Laborde, *loc. cit.*, que la signification de 'frapper, marteler (notamment un objet d'art)' serait à l'origine du sens de 'meurtrir' se conçoit aisément.

Cependant, *camoissié* signifie dans le picard moderne 'couvert de plaies', dans le rouchi 'marqué de petite vérole'[34], et à Nibas dans le Vimeu (Somme) un *camoussi* est un 'enfant dont la peau porte des taches de rousseur' (Vasseur, p. 481 s. v. *musi*), toutes significations qui désignent un certain état; en effet, lorsqu'on regarde de près les citations de Tobler-Lommatzsch (qui reprend la plupart des attestations de Godefroy), on trouve 1 fois le verbe à l'infinitif (la même citation se trouve aussi chez Godefroy), 2 fois le passé composé, et 30 fois le participe passé soit comme adjectif verbal, soit, construit avec *estre* et un sujet agissant introduit par la prép.

[31] V. Gay, *loc. cit.:* «Une selle à courre en bois, noire *camoissée* devant et derrière». Il est vrai que it. *camosciatura* se trouve déjà chez le traducteur florentin Zucchero Bencivenni (dans le *Libro della cura delle malattie volgarizzato*) de la 1re moitié du XIVe s. (Battaglia, III, 593), et que ce mot atteste donc indirectement le verbe *camosciare* pour cette époque, mais la signification est peu claire: «Distendi lo unguento in un pezzo di cuoio, che abbia una buona *camosciatura*», et le manuscrit (cité par la Crusca, parce qu'il appartenait à l'académicien Francesco Redi) est aujourd'hui perdu (lettre de la rédaction du Battaglia du 1er fév. 1965). C'est la raison pour laquelle nous préférons nous en tenir à la date fournie par P. Sella, *Gloss. lat.-it.* (*Stato della Chiesa-Veneto-Abruzzi*), s. v. *pellis:* «pellium soacti, carmosci et pellium *carmosciatarum* et pellium tintarum», texte provenant d'Orvieto et écrit en 1334, suivi d'une attestation de Bologne de l'année 1387 («chirotece ... de bono chorio *chamosiato*», P. Sella, *Gloss. lat. emiliano,* s. v. *ciroteca*). Ce verbe se rencontre si tôt dans des textes italiens de l'Italie septentrionale et centrale qu'il est bien possible, et même probable, que la technique de la chamoiserie est originaire de l'Italie septentrionale.

[32] Cf. L. de Laborde, *Notice des émaux, bijoux et objets divers, exposés dans les galeries du Musée du Louvre,* II (Paris 1853), p. 192; V. Gay, *loc. cit.;* Godefroy, *2,* 47b.

[33] Cf. N 30.

[34] D'après Hécart; de même Mons *camoussé* 'marqué de la petite vérole; grelé' Sigart (et déjà 1812, Delmotte; d'où *camousses* f. pl. 'marques de petite vérole' Sigart), La Louvière (arr. de Soignies, prov. de Hainaut, *ALW* P. S 37) *camoussè, -éye* 'grelé; marqué de variole' Nopère-Deprêtre. *Le Camoussé* 'celui qui est marqué de la petite vérole' est attesté comme anthroponyme aussi à Namur en 1347, cf. *BCTD 6,* 254.

de, pour exprimer le passif, soit encore, conjugué avec *avoir,* pour exprimer un état[35]: preuve suffisante, à notre avis, pour considérer comme primaire non 'meurtrir', mais 'meurtri, frappé, couvert de meurtrissures', signification qui peut aller, d'une part, jusqu'à 'barbouillé; teint'[36], d'autre part jusqu'à 'dépiécé, déchiré, mis à mal par les coups reçus (en parlant d'armes, d'équipements, de vêtements)'[37]. Cette constatation nous permet la conclusion que nous avons affaire, à l'origine, non à un verbe, mais à un adjectif, bien que, dans les patois modernes, le premier soit aussi fréquent que le dernier. C'est que le *FEW,* s. v. CAMOX, ne mentionne pas toute une filiation sémantique très importante du même mot: celle qui a abouti à la signification de 'moisi; moisir'. Nous supposons que M. von Wartburg va suivre la suggestion de J. Jud (in: *ZRPh. 38,* 1917, 75), qui explique notre mot par une contamination de CANĒSCERE avec MUCĒRE, de sorte qu'il figurera probablement dans l'art. MUCĒRE, qui n'a pas encore paru. Voici les attestations que, d'après *ALF,* c. 869 («elles se moisiront bientôt») et les dictionnaires à notre disposition, nous possédons de cette signification et de celles qui en dérivent, et qui – nous l'espérons – démontreront que cette idée se justifie difficilement:

Dolhain (comm. de Limbourg, arr. de Verviers, prov. de Liège, *ALF* P. 193, *ALW* P. Ve 24) *$^{s}_{ty}$amusrã* (3e pl. fut.), Jalhay (arr. de Verviers, prov. de Liège *ALW* P. Ve 32) *tchamoussi* inf., Beaufays (ct. de Louveigné, arr. et prov. de Liège, *ALF* P. 194) *$^{tš}_{ky}$amusĭrõ* (3e pl. fut.), Vielsalm (arr. de Bastogne, prov. de Luxembourg, *ALF* P. 190, *ALW* P. B 4) *tšămõsrõ,* Liège *tchamossi* inf. (aussi *Dict. fr.-liég.,* p. 314), Waremme (prov. de Liège, *ALF* P. 196, *ALW* P. W 1) *$^{s}_{ty}$ămŭsrõ* (3e pl. fut.), Namur *chamosser* /tš-/ inf. (dér. *chamossadge* m. 'moisissure'), Sclayn (ct. d'Andenne, arr. et prov. de Namur, *ALF* P. 197) *$^{tš}_{ky}$ămŭsrõ* (3e pl. fut.), Anseremme (ct. et arr. de Dinant, prov. de Namur, *ALF* P. 195) *tšyamŭsrã̃,* Gedinne (arr. de Dinant, prov. de Namur, *ALF* P. 187, *ALW* P. D 120) *tšyămŭsrõ,* Grupont (ct. de Nassogne, arr. de Marche, prov. de Luxembourg, *ALF* P. 186) *tšyamọsrõ,* Bastogne (prov. de Luxembourg, *ALF* P. 184, *ALW* P. B 1) *$^{s}_{ty}$ămǫsrã,* chestrolais *tchamoussè* inf., *camoussè* (les deux formes chez Dasnoy, Glossaire manuscrit com-

[35] P. ex. «Camoisié ot et la bouche et le nés».

[36] *Beuve de Hanstone,* 3e version continent., v. 11946: «Oiés, comment est la dame atornée: Tainte s'est d'erbe, toute est descolouree. Sa crigne blonde a toute *camossee,* Com jougleresse est la dame athiree»; v. 14567: «Bueves eut d'erbez si sa char *camozee* Et son vïaire, sa chiere desguizee, Nel pot connoistre nus hons de la contree.» – Pour cette raison, nous pensons qu'au glossaire (éd., III, 6566), Mlle Hackett donne la bonne interprétation des vv. 5610s. du *Girart de Roussillon* («Meus ert li cans, dis Carles, e tuit li trois; Eu serai blanc armaz, qui ques *chamois*») en traduisant par 'qui que se déguise' (Mlle Hackett: «par extension du sens 'noircir' [plutôt 'barbouiller, teindre de souillure']»).

[37] P. ex. Jean Renart, *Guillaume de Dole* (éd. Lecoy), v. 2329: «Li hauberc ne li bel ator ne sont *camoissié* ne maumis.»

muniqué par J. Renson; cf. *ALW 1,* 53b s.v. Ne 33), Chiny (ct. de Florenville, arr. de Virton, prov. de Luxembourg, *ALF* P. 176, *ALW* P. Vi 8) *kămŭsrã*, Chassepierre (ct. de Florenville, arr. de Virton, prov. de Luxembourg) *camoussé* adj. 'moisi' (id. m. 'moisissure'; *camousser* inf. 'moisir') Massonnet, Aublain (ct. de Couvain, arr. de Philippeville, prov. de Namur, *ALF* P. 189, *ALW* P. Ph 787) $^{tš}_{ky}$*ămŭsrõ*, Cerfontaine (arr. de Philippeville, prov. de Namur, *ALW* P. Ph 45) *tchamoussi* inf. 'moisir; fig. s'attarder' (*tchamoussi* m. 'moisi'; *tchamoussûre* f. 'moisissure') Balle, p. 294s., Thirimont (ct. de Beaumont, arr. de Thuin, prov. de Hainaut, *ALF* P. 290, *ALW* P. Th 43) *tšyămŭsrõ*, Jamioulx (arr. de Thuin, prov. de Hainaut, *ALW* P. Th 24) *tchamousé* /-s-/ inf. Bal, p. 222 (*tchamous'*, 3e sg. Bal, p. 66), Godarville (ct. de Seneffe, arr. de Charleroi, *ALF* P. 291, *ALW* P. Ch 16) $^{tš}_{ky}$*ămŭsrõ* (3e pl. fut), Wavre (arr. de Nivelles, prov. de Brabant, *ALF* P. 199, *ALW* P. Ni 25) $^{tš}_{ky}$*ămŭsrõ*, Nivelles (prov. de Brabant, *ALW* P. Ni 1) *tchamousser* inf. 'moisir; fig. languir, s'attarder', *tchamoussî* 'id.' (*tchamoussur'* f. 'moisissure') Coppens, rouchi *camoussé* adj. 'moisi (en parlant du pain)' (*s'camousser* v.r. 'se moisir (en parlant des aliments: pain, viande, fromage)'; *camoussure* f. 'moisissure') Hécart[3], La Louvière (arr. de Soignies, prov. de Hainaut, *ALW* P. S 37) *camousser* v.n. 'moisir', *tchamousser* 'id.' (*camoussûre* f. 'moisissure', *tchamoussûre*) Nopère-Deprêtre, Lessines (arr. de Soignies, prov. de Hainaut, *ALF* P. 293, *ALW* P. S 6) *sə kămŭsrõ* (3e pl. fut.), Mons *camoussé* adj. 'moisi' Delmotte 1812 (*camousser* v.n. 'moisir' Sigart), Saint-Amand-les-Eaux (arr. de Valenciennes, Nord, *ALF* P. 281) *kămŭsẹ̆* inf., Glageon (ct. de Trélon, arr. d'Avesnes, Nord, *ALF* P. 270) *kămŭsrõ* (3e pl. fut.), Saint-Pol faubourg (arr. d'Arras, Pas-de-Calais, *ALF* P. 284) et Ramecourt (ct. de Saint-Pol, arr. d'Arras, Pas-de-Calais, *ALF* P. 285) *s kămŭsẹ* inf. (vx), *s kamusīr* (vx) *ALF Suppl.,* I, p. 144c, Nibas (ct. d'Ault, arr. d'Abbeville, Somme) *kãmusi* adj. 'moisi (en parlant d'un habit, du pain)' (*kãmusir* v.n. 'moisir', *s kãmusir* v.r. 'se couvrir de moisissure'; *kãmusür* f. 'moisissure') Vasseur, Buigny (ct. de Gamaches, arr. d'Abbeville, Somme) *s kãmusir* v.r. 'se couvrir de moisissure' Vasseur, p. 113, Molliens-au-Bois (ct. de Villers-Bocage, arr. d'Amiens, Somme) *kamusi* adj. 'moisi légèrement' Debrie *Suppl.,* Vrély (ct. de Rosières-en-Santerre, arr. de Montdidier, Somme, *ALF* P. 263) *kãmŭsĭr* v.n. 'moisir' *ALF Suppl.,* I, p. 144c, Démuin (ct. de Mereuil, arr. de Montdidier, Somme) *camoussi* /kãmusi/ adj. 'moisi, couvert de moisissure' (*camoussir* v.n. 'moisir') Ledieu, Archon (ct. de Rozoy-sur-Serre, arr. de Laon, Aisne) et Rozoy-sur-Serre (arr. de Laon, Aisne) *kamousi* /kamusi/ 'moisi', Est marnais (*se*) *camousser* 'se tacher' Guénard *Courtisols,* p. 102, Courtisols (ct. de Marson, arr. de Châlons-sur-Marne, Marne, *ALF* P. 146) *camoussi* 'taché (en parlant de vêtements ou du linge laissés à l'humidité)' (*se camoussi* v.r. 'se tacher') Guénard, Sedan (arr. de Mézières, Ardennes) *camousser* v.n. 'moisir' J. Lecaillon *L'patois du S'dan* (Sedan, 1959), Dombras (ct. de Damvilliers, arr. de Verdun, Meuse) *kămų̆săy* adj. 'moisi, couvert de moisissure' Piquet, Fensch *kamusi* adj. 'moisi' Zéliqzon.

Ajoutons que ces matériaux sont confirmés par Ch. Bruneau, *Enquête ling. sur les patois d'Ardenne,* II, nº 1016; le même ouvrage contient aussi, sub nº 1071, une enquête sur 'moisi, taché de moisissure (en parlant du linge)', qui est dit *tyamusę̆, tyamusę̆* dans l'Ardenne wallonne, *kamusę̆, kamusę̆y* dans l'Ardenne champenoise et lorraine; à Loudrichamps (près de Givet) *$^{s}_{ty}$amusę̆* signifie 'moisi (en parlant de grains)'. – Il est possible qu'il faille rattacher à notre mot aussi Stave (arr. de Philippeville, prov. de Namur, *ALW* P. Ph 16) *kamusęt* adj. f. 'fine (en parlant de la neige)' *ALW 3,* 165b; dans la même région (à Morville, *ALW* P. Ph 33), il existe, en outre, l'expression *dęl nīf amusęt* 'de la fine neige' *ALW 3,* 165b, où *ka-* fut apparemment remplacé par *a-*, de sorte qu'il faut supposer qu'il s'agit d'une étymologie populaire, ce qui nous paraît d'autant plus vraisemblable qu'on dit à Cerfontaine (et à Chastres, *ALW* P. Ph 13) aussi *dęl nīf mušręs*[38], que nous n'osons pas ramener avec M. Legros à lat. *MŪCIARE, mais dans lequel nous voyons plutôt une étymologie populaire d'après MŬSCA, cf. Porcheresse (arr. de Dinant, prov. de Namur, *ALW* P. D 30) *blõkę mǫš* 'flocons de neige (litt. blanches mouches)', Bellefontaine (arr. de Virton, prov. de Luxembourg, *ALW* P. Vi 21) *muš d ardęn* 'id. (litt. mouches d'Ardenne)' *ALW 3,* 171b, Chassepierre (ct. de Florenville, arr. de Virton, prov. de Luxembourg) *mouches d'Ardannes* 'id.' Massonnet, mais aussi à Liège *i tome dès blankès mohes* (*mohètes, des mohes d'Ârdène*) 'il tombe des flocons de neige' *DFL,* p. 217b s.v. *flocon.* V. encore plus loin.

Toute la famille de mots mentionnée ci-dessus fut déjà rattachée par Jean Haust, *Dict. liég.,* p. 631b s.v., à anc. fr. *chamoissier, camousser* 'meurtrir'. Mais quelle est l'étymologie de ce mot? Une dérivation de CAMOX nous semble, d'après ce qui précède, exclue. D'autre part, les attestations dans les dialectes modernes du galloroman septentrional orientent notre attention tout particulièrement vers la forme *camousser* (type III). La localisation (là où elle est possible) des textes cités à l'appui de ce type nous conduit en Picardie, de sorte qu'il est légitime d'interpréter *ca-* comme le préfixe intensif bien connu dans ce domaine linguistique[39].

Ainsi nous sommes amené à postuler une base *mousse,* dont il nous faudra dé-

[38] A Neufchâteau, par contre, on appelle la neige menue *neige mussette* (J.-B. DASNOY, *Dict. wallon-fr.* [*Bibl. dict. pat.,* nº 132], p. 363), parce que la neige pénètre sous la porte, *ALW 3,* 171b.

[39] Cf. l'étude résumant le problème de CL. BRUNEL, *Le préfixe* CA- *dans le vocabulaire picard;* in: *Études romanes dédiées à Mario Roques* (Paris 1946), 119–130. Nous tenons à souligner que nous n'avons nullement la prétention de nous occuper ici du problème complexe que pose le préfixe *ca-*, problème pour lequel nous ne faisons que renvoyer à W. VON WARTBURG, *Probl. et méth.,* 2e éd., p. 92ss.; notre suggestion ne concerne que le problème particulier que pose *camousser.* – Lorsque nous rédigions ces lignes, nous ignorions l'article de J. FELLER à ce sujet (*Notes de philologie wallonne,* Liège 1912, p. 227ss.), mais nous sommes heureux de constater que nos vues s'accordent dans une large mesure avec celles de l'éminent spécialiste des dialectes wallons.

terminer maintenant la signification originelle. Si l'on partait du sens 'meurtrir', on serait tenté de rapprocher notre *mousse* des *targes mossues* et de la *hache mossue* de Jean d'Outremeuse de Liège[40], que M. De Poerck[41] traduit par 'ébréché (en parlant d'un bouclier); émoussé (en parlant d'une hache, épée, etc.)' et qu'il rattache à un lat. pop. *MUTTIU 'tronqué'[42]; mais les significations modernes 'couvert de plaies', 'marqué de petite vérole', 'dont la peau porte des taches de rousseur', 'taché par l'humidité', 'moisi (pain, viande, fromage)' s'y opposent. L'idée commune à toutes ces significations est bien 'taché, -ée', et c'est ainsi qu'on peut aussi comprendre l'origine du sens de 'meurtri': celui qui est meurtri est «tacheté», il porte des ecchymoses. En conséquence, il semble difficile d'en séparer le groupe de mots discutés par Jean Haust dans ses *Étymologies wallonnes et françaises,* p. 179ss.: Verviers *mouhî* 'gris cendré (en parlant des coqs et des poules)' (env. 1840; 1854), Liège 'marqué de noir et de blanc (en parlant du pigeon)', autrefois, d'une façon plus générale, 'mêlé inégalement de blanc et de noir (en parlant de la couleur d'un poil ou d'un plumage)' (Liège 1452; Seraing 1686; Spa 1714; Grandgagnage)[43]. Haust fait venir ce mot de lat. *MŬCĒRE > fr. *moisir,* ce qui est tout à fait possible en soi-même, puisque C+E, I aboutissent, en liégeois, aussi bien à *h* qu'une série de cas présentant *-ss-*[44]; mais du point de vue sémantique, il y a de plus fortes raisons pour le rattacher plutôt à la base *mousse;* voilà pourquoi nous n'hésitons pas non plus à y ramener Wanne (arr. de Verviers, prov. de Liège, *ALW* P. Ve 44) *tchamouhi* 'moisir', que Haust, *Dict. liég.,* p. 631b, considère comme une forme contaminée de ⌜*camousser*⌝ et de ⌜*moisir*⌝, de même que *li nīf museṭ* 'une fine neige'[45] à Stave (arr. de Philippeville, prov. de Namur, *ALW* P. Ph 16), signification qui s'explique aisément si l'on pense que cette sorte de neige ne couvre le sol qu'imparfaitement, de sorte que celui-ci apparaît comme tacheté, cf., du point de vue sémantique, *deḷ nīf mušręs* (= litt. de la neige ⌜*moucheresse*⌝ 'mouchetée') dans la même région (v. ci-dessus p. 221). Théoriquement, on pourrait se poser même la question de savoir si La Gleize, Stavelot, Malmedy *pan mouhi* 'pain moisi' (*Dict. fr.-liég.,* p. 314 s.v. *moisir*)

[40] Godefroy *5,* 421a: «Mult bien s'ont asseineis sur les *targes mossue[s],* Toutes les ont desrot et en pieches fendue[s].» (*Geste de Liège,* v. 6242), et «Ly evesque Nogiers a mult grant pretendue Fiert le cuen de Sain Pol de sa *hache mossue*» (*ib.,* v. 25091).

[41] *Muttus* (*muccus*), *mu(t)tius, mu(t)ticus et leurs continuateurs romans. Essai de classement* (*REW,* 5709, 5787, 5792 et 5793); in: *Romanica Gandensia* 7 (1959), 83.

[42] Ainsi déjà E. GAMILLSCHEG, *EWFS,* 627a, et BLOCH-WARTBURG, *Dict. étymol.*

[43] Voici les textes cités par HAUST: «Ung cheval *mouhy* lyar»; «une vache de poil brun et veau *mouhy*»; «un toreau *mouhy*», et l'exemple fourni par Grandgagnage: «ci dj'vâ la èst tot *mouhî* èl tièsse di vîyèsse» (= litt. ce cheval-là est tout grisonnant à la tête de vieillesse).

[44] Cf. L. REMACLE, *Les variations de l'*h *secondaire en Ardenne liégeoise. Le problème de l'*h *en liégeois,* p. 67ss.

[45] V. ci-dessus p. 221. L'informateur de l'*ALW* définit par 'grésil', mais M. LEGROS (3, 165b) montre clairement qu'il doit s'agir d'une méprise.

représente réellement lat. *MŬCĒRE; mais puisqu'on rencontre en picard des patois où ⌜*camousser*⌝ et ⌜*moisir*⌝ vivent côte à côte[46], il se peut que cet état de choses existe aussi en liégeois, sans qu'on ait jamais une certitude absolue.

En pénétrant davantage le problème étymologique de *camousser,* etc., nous nous sommes laissé guider par l'origine du préfixe *ca-* picard, qui – Salverda de Grave[47] l'a déjà reconnu – est dans nombre de cas d'origine flamande et pourrait bien représenter, au moins ici, une variante expressive de *ga-*[48], préfixe dans lequel nous reconnaissons, au moins pour les adjectifs, – y a-t-on jamais songé? – le néerl. *gaar* adv. 'complètement' (cf. aussi all. *ganz und gar*); en effet, il y a des mots picards et wallons qui contiennent une liquide, comme Malmedy *galguzouxh* 'baliverne, sornette, fleurette, fable', Namur *garguèzoûde,* Glons *calkizûte* < *gaar* + moyen h.-all. *gesoc* 'action de tirer à soi, d'enlever violemment, d'attaquer et de piller' (cf. J. Haust, *op.cit.,* p. 126) et même un élément vocalique qui remonte peut-être à la terminaison *-ə* (anc. germ. occit. *-o*) de notre adverbe (anc. b.-franc. *garo*), tels que Verviers *caribrôdion* 'gribouillage, gribouillis, patarafe' < moyen néerl. **gaere* + dér. de *brôdî* 'bousiller, travailler mal' (cf. J. Haust, *op. cit.,* p. 45). Mais le plus bel exemple que nous ayons pu trouver est celui que nous avons relevé dans le dictionnaire tournaisien du Dr L. Bonnet (1816–1897) publié par J. Haust (*BCTD 20*, 243–266): *carmoussé* adj. 'tourmenté' (id. m. 'chagrin'); il s'agit là certainement d'un emploi figuré de l'ancienne signification 'meurtri de coups'[49].

Reste un radical *mouss-,* dont il faut d'abord déterminer la signification principale. Pour ce qui est des attestations modernes, c'est indubitablement le sens de

[46] Cf., p. ex., Nibas *camoussi(r)* 'moisi(r)', syn. *musi(r)* VASSEUR, *Parlers picards du Vimeu,* p. 113.

[47] *Sur un préfixe français;* in: *Album Kern. Opstellen geschreven ter eere van Dr. H. Kern hem aangeboden door vrienden en leerlingen op zijn zeventigsten verjaardag den VI. April MDCCCCIII* (Leyde 1903), p. 123–126; voir aussi M. VALKHOFF, *Sur un suffixe flamand en français, en picard et en wallon,* in: *N 19* (1933/34), 249 s.

[48] Pour *g* > *k* dans les parlers wallons, cf., p. ex., liég. *camatche* 'objet', Crehen (Hesbaye) et en Famenne 'embarras, confusion d'objets'; Houdeng-Gœgnies (arr. de Soignies, prov. de Hainaut, *ALW* P. S 36) *gamache* 'tohu-bohu, embrouillamini', v. J. HAUST, *Étymologies wallonnes,* p. 43; 166 (*kich'tôn* < flam. *gestaan*), 107 s. (*custèl, crustal,* etc. < germ. *gestell*); cf. aussi p. 232 (*spricatwére, purcatwére* < anc. fr. *[es]purgatoire*).

[49] Mais une fois de plus, nous tenons à souligner que nous ne prétendons nullement que tous les *car-, cal-, cari-, cali-* doivent remonter au germ. **garo;* au contraire, nous pensons que J. FELLER, *op. cit.,* p. 222–237, a vu juste dans beaucoup de cas et qu'il s'agit effectivement de CUM (+ RE-). Mais lorsqu'on a affaire à un emprunt germanique aussi ancien que le nôtre et que, en outre, le germ. **garo* se justifie sémantiquement à la base germanique, c.-à-d. avant le passage du composé dans le voisinage roman, il ne nous semble pas trop imprudent de penser à une survie de cet adverbe germanique. D'après Feller aussi, *camoussé* est un emprunt fort ancien, puisqu'il a participé encore à la transformation wallonne de *ca-* en *tcha-*.

'moisi' qui prévaut quant à la fréquence et à l'étendue géographique. C'est la raison pour laquelle nous avons été frappé de constater que Kilianus, qui était d'Anvers, atteste[50] *mos* avec la signification de 'moisi'; cette signification vit d'ailleurs encore aujourd'hui au nord d'Amsterdam, à Zaan (Boekenoogen)[51]. Mais de plus, le flamand connaît *moos* dans une signification toute proche: c'est 'dans une maison l'endroit qui sert de recoin, où l'on relave et où l'on fait les travaux salissants, comme préparer les légumes, etc.' (à Anvers, en Campine et en Brabant septentrional, Schuermans; Vervliet), d'où à Anvers et à Louvain *moos* 'boue' (Vervliet; Goemans) et *mossen* v.n. 'tripoter, farfouiller, patrouiller dans l'eau, dans la boue' (Vervliet); ce verbe est attesté déjà chez Kilianus qui lui attribue la signification de 'moisir'[50]. Or, l'évolution sémantique qui a abouti à 'moisi', 'boue' se rencontre encore ailleurs, et tout particulièrement dans le mot fr. *mousse* 'plante cryptogame dont les folioles tapissent les lieux où elle croît', mais qui signifie aussi 'moisissure qui vient sur la tête des vieilles carpes'[52], argot 'excréments' (d'où *mousser* v.n. 'aller à la selle')[52]. D'ailleurs, l'origine indo-européenne de anc. b.-franc. **mosa,* germ. **musa,* ne laisse pas de doute sur la signification originelle, car notre mot remonte à la racine i.-e. *meus-,* qui se rattache à *meu-* 'humide, moisi, pourri; mouiller, pisser, salir, etc.'[53]. La filiation sémantique passe donc, en francique, de 'sale, humide', d'une part à 'boue; marais; plante de marais, plante qui vit aux endroits humides', d'autre part à 'moisi', 'tacheté' et les significations secondaires qui en dérivent[54]. Anc. fr. *camoussé* 'meurtri' (type III), fr. sept. *ca-, tchamousser* 'moisir', etc., seraient donc à englober dans l'art. *mosa* (anc. b.-franc.) 'mousse' du *FEW 16,* 566b ss.

Le type IV ⌜*camo(u)ser*⌝ s'explique également par son origine germanique, car, entre voyelles, *-s-* passa déjà pendant la période de l'anc. b.-francique[55] à *-z-,* et comme les dialectes flamands conservent la finale, on trouve en flam. occid. *mo(o)ze* 'boue' (d'où *moozen* v.n. 'être boueux', *mo(o)zig* 'boueux') De Bo, flam. *mo(o)ze*

[50] Ap. Verwijs-Verdam, IV, 1974 ss., qui citent l'édition de 1642.

[51] A ce propos, il importe peut-être de relever que Kilianus a puisé largement dans *Batavia* et *Nomenclator* de Hadrianus Junius, qui était médecin à Hoorn (prov. de Hollande septentr.), v. les différentes études que G. de Smet a consacré à ce problème (cf. *BCTD 30,* 90 s.; *31,* 366 s.; *33,* 364).

[52] *FEW 16,* 567a; 767a. [53] Cf. J. Pokorny, *IEW 1,* 741 s.

[54] Aussi expliquons-nous Faymonville (arr. de Malmedy, prov. de Liège, *ALW* P. My 6) *tšāmossę̄* 'esp. de mousse' un peu autrement que notre ami J. Renson (*FEW 16,* 569b N 11): nous pensons, pour ce qui est de *tšā-,* avoir affaire au préfixe *gar-,* la longueur étant le produit de la disparition de l'*r*; notre vue nous semble être corroborée par La Gleize (arr. de Verviers, prov. de Liège, *ALW* P. Ve 39) *tšāmossīr* f. 'couche de mousse' (L. Remacle, *La Gleize,* p. 90; à ajouter *FEW 16,* 568a), qui, à notre avis, signifiait à l'origine 'endroit complètement couvert de mousse'.

[55] A. van Loey, *Schönfeld's Historische Grammatica van het Nederlands* (Zutphen, 1959), p. 56.

'marais, bourbe, boue, saleté'[56], d'où, dans le voisinage picard, ⌜*camo(u)ser*⌝, qui semble aussi se retrouver dans la forme de l'anglo-normand tardif *chausmosé* adj. 'moisi' (1396, Godefroy *2*, 99a).

A côté de *meu-s-* a dû exister, en période indo-européenne, une variante *meu-sk-*[57], d'où lat. *muscus* 'mousse', norr. (dial.) *musk* 'poussière; bruine; obscurité', dan. (dial.) 'moisi'. En néerlandais, anc. germ. *sk* passa à *sch*[58] et finalement à *s*, lorsque ce groupe consonantique ne se trouvait pas à l'initiale d'une syllabe accentuée; dès le XIIIe s., on rencontre des formes hypercorrectes en flamand occidental qui assurent indirectement l'étape /s/[59]. Mais /sk/ se maintient jusqu'à nos jours au nord de la rivière IJ (environs d'Amsterdam) et en frison[60]; il s'est conservé certainement très longtemps aussi dans la province de Zuid-Holland; c'est très probablement un trait inguéonique. Cette variante peut être décelée dans *watermosch* dans un texte de Leyde de 1618, et *mosch* chez Kilianus en 1642[61], qui se trouve encore en 1856 dans un dictionnaire de marine publié à Amsterdam[62]; à Gand, *moosch* signifie 'gribouillage, gribouillis' (Lievevrouw-Coopman), et De Bo atteste pour Anvers le verbe *mooschen* 'tripoter, farfouiller; patrouiller dans l'eau, dans la boue'. Cette forme moyen-néerlandaise, peut-être encore à l'étape /mosk/, mais plus probablement déjà prononcée /mosχ/, a dû être courante dans la région picarde, restée si longtemps bilingue; lors de la romanisation, il en résulta **mois*. Soit encore durant la période germanique, soit après, on avait renforcé le mot par *gare* (*gare mosch* 'complètement moisi, tacheté, etc.') resp. par *ca-*: *camois*, forme qui survécut au sens de 'meurtrissure provoquée par le port des armes'[63]; plus tard, on en dériva

[56] Un dérivé, *mozelen*, en arrive à désigner dans la Campine et au Limbourg 'bruiner' (> *mozel* m. 'bruine') Schuermans, mot qui a été emprunté aussi par les parlers du Nord et se rencontre dans une aire presque identique à celle de *camousser*, cf. *FEW 16*, 570 (où il faut ajouter encore Foy-Notre-Dame, arr. de Dinant, prov. de Namur, *ALW* P. D 54, *mozlinę* 'bruiner', forme intéressante vu qu'elle conserve l'*l* flamand, tandis que les autres emprunts l'ont tous partiellement assimilé: ⌜*mousiner*⌝; pour cette raison, il est possible qu'il faille rattacher à la même famille aussi Cerfontaine *mûjelin* m. 'poussière de tabac restant au fond de la blague' Balle, avec *-û-* < flam. *-î-*, car flam. *miezelen* est bien plus répandu et fréquent que *mozelen*, cf. *FEW*, *loc. cit.*).

[57] Cf. J. Pokorny, *loc. cit.*

[58] Pour la région moyen-francique et bas-francique, cf. Th. Frings, in: *PBB 42* (1917), 214ss., 232; *ZDM 14* (1919), 163s.

[59] A. van Loey, *op. cit.*, p. 99.

[60] H. S. Buwalda, G. Meerburg et Y. Poortinga, *Frysk Wurdboek*, Bolswerd, 1952–56.

[61] Ap. Verdam-Verwijs, *loc. cit.* [62] J. van Lennep, *Zeemans-woordeboek*, p. 143.

[63] Jean Renart, *Escoufle*, v. 1031 (1202; non *camoissier*, comme il est noté par erreur dans *FEW 2*, 148b); *Guillaume de Dole*, éd. Lecoy, v. 2905 (1212); *Chevalier as II espees* (env. 1250); *chamois Durmart le Galois* (1220–1230); *chaumoi Saisnes ms. T* (fin XIIIe). Le mot fut même connu de l'auteur du *Girart de Roussillon* (éd. Hackett,

un verbe *camoisser, camoissier*[64] (type I), d'où le participe passé *camoissé*. – Un dérivé verbal de *camoissier* 'meurtrir' est *camois* m. 'bout de la hampe de la lance qu'on tient à la main et qui est garni de cuir'. C'est cette deuxième partie de la définition qui a toujours attiré l'attention des savants et les a invités à rattacher ce mot à CAMOX; mais il est évident que le bout de la hampe est garni de cuir afin que la main du chevalier puisse la tenir plus fermement et ait moins tendance à glisser le long de la hampe au moment de toucher l'adversaire de la pointe. Pourtant, ce n'est pas le cuir qui est au centre du champ sémantique, mais bien le fait que le heurt de l'adversaire produisait aussi un choc pour le porteur de la lance; étant poussée en arrière, celle-ci devait heurter fréquemment le porteur de son bout arrière, le plus souvent à l'os iliaque, d'où le nom de ce bout de lance: *camois,* litt. 'partie de la hampe qui meurtrit (son porteur), qui lui cause des ecchymoses'[65].

Mais la variante **mosk* a peut-être eu encore une influence bien plus importante sur le lexique gallo-roman: à côté de *o,* résultat régulier de l'anc. germ. *ŭ,* se trouve souvent, sans qu'on puisse en expliquer la raison, une variante *ṷ̆*, transcrite par *u*[66]. Cette hésitation se retrouve aussi dans les dialectes rhénans depuis les premiers textes[67], de sorte que nous croyons retrouver anc. germ. **mosk* dans le rhénan *müsch* (/mṷ̆zš/, /mṷ̆yš/, etc., /mǫ̆š/, etc.) 'cuit au soleil (en parlant de la poire); man-

v. 6316: [Bos] ... S'en tornet, teinz de sanc e de *camois*); Raynouard, 1, 302b, le traduit par 'boue, souillure, tache', P. MEYER, *Girart de Roussillon, chanson de geste traduite pour la première fois,* p. 203, par: 'les vêtements couverts de sang et tout souillés', et FR. DIEZ, *Etymol. Wtb.*[5], 84, par: 'voll von blut und quetschungen oder blauen flecken', ce qui est la meilleure interprétation, qui est aussi prise en considération par Mlle W. M. HACKETT, qui traduit dans le glossaire de son édition (III, 647a) par 'meurtrissure ou souillure?'.

Saisissons l'occasion pour signaler que Gondecourt *samoaz* 'toile de Vichy en fil, à larges bandes, pour l'été' et Cleurie *chamoise* 'étoffe faite à la maison, bleue et grise' (*FEW 3,* 149a) n'ont rien à faire avec CAMOX non plus; ce sont des formes patoises légèrement altérées de *siamoise,* tout comme Liège *tchamwèse,* Gondecourt *kamoaz,* bas-manceau *šamwez,* Saint-Amé *chamoise* Adam, qui ne sont pas mentionnés dans *FEW, loc. cit.*

[64] Sur la formation analogique en *-ier,* cf. W. MEYER-LÜBKE, *Hist. Gr. d. fr. Spr.,* p. 203.

[65] Le mot *camois* dans cette acception n'est pas très fréquent non plus: il se trouve chez Chrestien de Troyes *Cligès* éd. Micha, v. 4880; *Yvain* éd. Roques, v. 2251 (*quamois*); *Partonopeus de Blois;* Jehan Bodel *Saisnes* éd. Michel, var.; *Gilles de Chin* (1230–1240); *Durmart le Galois* (*chamois*); *Saisnes* ms. *T* (*chamoi;* fin XIIIe).

[66] A. VAN LOEY, *op. cit.,* p. 94s., cite, entre autres, flamand *vul, dul,* contre brabanc. *vol, dol;* la tendance actuelle va vers *u:* Vondel (1re moitié XVIIe) écrivit encore *plonderen,* maintenant *plunderen.* Parfois, on a même abouti à une différenciation sémantique, p.ex. *duf* 'renfermé, moisi' – *dof* 'sourd (en parlant d'un bruit)', etc. Sur ce phénomène, en flamand comme dans les dialectes allemands, cf. les indications bibliographiques de A. VAN LOEY, *op. cit.,* p. 282.

[67] J. FRANK, *Altfränk. Gramm.,* p. 31ss., surtout p. 33.

geable (en parlant de la nèfle); mou (en parlant des grains); pourri (en parlant du bois)', *der dreck wird müsch* 'la neige fond'; subst. *müsch* m. 'gâchis; pêle-mêle; marc de raisin'; verbe *müscheln,* v. a. 'mélanger; patouiller', *müschen* 'patauger, patouiller', *bemüschen* (v. a. et r.) '(se) salir'; *müschig* 'cuit au soleil; sale'[68]. On constatera que toute la gamme des significations du mot néerlandais se retrouve dans le rhénan *müsch* et ses dérivés. Aussi n'hésitons-nous pas à l'identifier avec le mot *mũš, mǫš,* qui s'étend sur toute la Champagne et la Lorraine, comme le prouvent quelques attestations que nous avons pu recueillir nous-même: Saint-Rémy (ct. de Marson, arr. de Châlons-sur-Marne, Marne) *mûche* adj. 'rance' Guénard, Argonne (dép. Ardennes, Marne, Meuse) *mũš* m. 'le moisi'[69], Moselle (Metz, Isle, Pays-Haut, Nied, saunois) *mǫš* adj. 'moite; humide; moisi', Saint-Amé (Bloch, *ALVmér.* P. 16) *meuche* 'humide' Adam, ct. de Thillot (*ALVmér.* P. 2, 4, 8′) et de Plombières (*ALVmér.* P. 12 = *ALF* P. 57, *ALVmér.* 13) *mǫš* (d'où Val d'Ajol, *ALVmér.* P. 12, *rẹ̃mǫši* v. n. 'devenir humide'; Allain, ct. de Colombey, arr. de Toul, Meurthe-et-Moselle, *rèmuché* adj. 'imprégné d'humidité').

Un problème que nous n'avons pas l'intention d'élucider définitivement ici, mais sur lequel nous nous proposons de revenir, c'est le rapport de cette variante **mosk* avec les désignations du moineau dans les mêmes régions. Signalons donc seulement ici qu'en frison, le moineau est appelé *mosk*[70], dans le nord-est du néerlandais *mösk,* à Groningue *musk* /mu̯sk/ (Dijkstra), en Frise occidentale *mos(k)* (Karsten), une forme qui peut très bien se retrouver dans néerlandais *mus* /mu̯s/, *mos*[71], et qui est également attestée en flamand: *musch* (Schuermans), Anvers *mus(ch)* (Vervliet), ainsi qu'en rhénan *müsch* m. (J. Müller). Si l'on part de la signification très ancienne de 'tacheté', le nom de cet oiseau s'expliquerait très facilement, puisque le plumage du moineau frappe par le mélange confus de couleurs indistinctes. Flam. occid. *mussche* f. (De Bo), Gand id., /*miske*/ (Lievevrouw-Coopman), *mossche* (ibid.), Zélande *mosse* (Ghijsen), *musse* (ibid.), Goeree-Overflakkee *muske* (ibid.), Hoorn *mossche* (1577, H. Junius *Nomenclator,* p. 47b), néerl. du nord-est *mœske*[70], fris. *moske*[70], Groningue *muske* (Dijkstra), ainsi que le rhénan *müsche* (J. Müller) reposeraient alors sur une ancienne variante en *-jã* > *-jô*[72], qui explique le genre féminin et l'umlaut dans certaines régions. Les régions romanes voisines, notamment le lorrain, le wallon et le picard[73], auraient alors conservé un mot germanique, à la forme

[68] J. Müller, *Rhein. Wtb.* V, 1436.

[69] Faut-il considérer Dombras (ct. de Damvillers, arr. de Verdun, Meuse) *mũžẹ̃* adj. 'moisi' comme un dérivé de ce *mũš*? Le changement *-ž-* : *-š-* nous fait hésiter, ou faut-il y voir une influence secondaire du fr. *moisi* (cf., p. ex., Dombras *mũžẹ̃* = fr. *museau*)?

[70] K. Heeroma, *Taalatlas van Oost-Nederland en aangrenzende gebieden,* c. VII; *Dialekt-Atlas van Friesland,* I, p. 189, question 27.

[71] Cf. A. van Loey, *op. cit.,* p. 99 s.

[72] Cf. H. Hirt, *Handbuch d. Urgermanischen,* II, p. 62 s.

[73] Cf. *REW*³, 5769; *ALF,* c. 866; 938; 939.

oblique en *-on*[74]. Les attestations de ce même type lexicologique en Basse-Normandie et dans les Iles Normandes ne contredisent nullement cette nouvelle vue des choses, mais il nous faut en réserver la démonstration à une prochaine étude. Donc, à notre avis, il ne s'agit pas d'un mot hypothétique latin **muscio,* qui aurait passé dans les dialectes germaniques limitrophes, comme le supposent Jakob Jud[75] et M. Th. Frings[76], mais de l'anc. germ. **muska,* germ. occid. continental **musk* m., *mosk, *muskjô* (cf. anc. h.-all. *musca, muscha*), **moskjô* (cf. fris. *moske*), qui continue à exister aussi de l'autre côté de la frontière linguistique, en gallo-roman, d'où *mouchon,* et aussi afr. *moisson.*

Le type II ⌜*camoiser*⌝ représente – M. von Wartburg l'a déjà vu[77] – un croisement de ⌜*camoisser*⌝ avec les continuateurs de MUCĒRE en gallo-roman, comme le montre clairement Melleville (ct. d'Eu, arr. de Dieppe, Seine-Maritime) *kamüzi* adj. 'moisi' Vacandard. Ce fait à lui seul constitue la plus belle preuve que nous ayons vu juste en interprétant ⌜*camoisser*⌝, ⌜*camousser*⌝, ⌜*camouser*⌝ comme provenant d'un mot signifiant 'moisi', sinon on n'aurait guère eu l'idée de le rapprocher sémantiquement de *moisir.* Ce produit d'une contamination illustre en outre parfaitement le mode de création populaire telle que M. von Wartburg, *Problèmes et méthodes de la linguistique*[2], p. 92ss., l'expose à propos des mots à «préfixe» *ca-.* C'est-à-dire qu'il n'est pas dans l'esprit d'une langue de suivre seulement un seul procédé de création: il y a, au contraire, presque autant de procédés qu'il y a de mots. On a certainement tort de vouloir nier complètement l'existence d'un «préfixe» *ca-,* comme l'a fait Sainéan[78], de même qu'on aurait tort d'essayer d'expliquer toutes ces formations en *ca-, esca-, ba-, mar-,* etc., par une contamination ou même par l'étymologie. Nous croyons, cependant, avoir le droit de ramener *camousser* à un germ. *gar*+*mos*+-ARE dans une région gallo-romane profondément imprégnée d'éléments germaniques; nous adoptons aussi l'opinion de M. von Wartburg qui explique *camoiser* comme le produit d'une contamination de *camoisser* par *moisir* dans une région où les langues germanique et romane se sont superposées, mais nous nous garderons d'aller plus loin: tous les changements formels qu'on peut observer en dehors des parlers du nord et de l'est n'ont pas encore livré leur secret.

Une chose, cependant, nous semble certaine: c'est que notre type II ⌜*camoiser*⌝ a dû faire son chemin dans les autres parlers d'oïl, puisque Rabelais s'en sert (il parle d'un *morceau de pain chaumoisy*), et qu'il se rencontre jusque dans la partie septentrionale de l'occitan central[79]; p. ex. Forez occit. *chamusî* v.n. 'moisir'

[74] D'où KÖRTING, *Lat.-roman. Wtb.*[3], 6403: «**mŭscĭŏ, -ōnem* m. (< *musca*) 'name eines kleinen vogels'»!

[75] *ZRPh. 38* (1917), 39 et 62. [76] *Germania Romana,* p. 178s. [77] *FEW 2,* 149b N 6.

[78] *Sources indigènes de l'étymologie française,* II, 319–321.

[79] Le point le plus méridional sur la carte 869 de l'*ALF* est P. 707 (Meymac, arr.

(Gras); Haute-Loire *tsumöži* adj. 'moisi (en parlant du pain)' *ALMC* 1118 P. 1, *tsawmẹži ALMC* 1118 P. 23, Saugues *tsuwmeži* v.n. 'moisir (en parlant du fromage bleu)' (Nauton, p. 71); Ytrac (arr. d'Aurillac, Cantal) *po (ko)muzít* 'pain moisi' (Lhermet, p. 130); Aveyron *kọmuzit* 'moisi (en parlant du pain)' *ALMC* P. 49, *kamuzit ALMC* P. 46; et nous souvenant de Beuve de Hanstone qui «eut d'erbez ... sa char *camozee*» (= barbouillée) pour ne pas être reconnu, nous n'hésiterons pas à ramener à la même base Chavanat (ct. de Saint-Sulpice, arr. d'Aubusson, Creuse) *chomoueïsa* v.a. 'barbouiller de suie, de noir' (d'où *chomoueïso,* adj. 'barbouillé de suie, de noir [en parlant du visage]')[80].

Mais pour donner une idée de la complexité des altérations par création spontanée, voici quelques-uns des problèmes qui restent à résoudre dans le champ sémantique étudié ici: Clessé (ct. de Lugny, arr. de Mâcon, Saône-et-Loire) *charmeuzi* v.a. 'se dit d'un linge taché par le séjour à l'humidité', avec un *-r-* qui se retrouve à Lachaux (ct. de Châteldon, arr. de Thiers, Puy-de-Dôme, *ALLy.* P. 23, Escoffier P. 41) *sarmüzi* 'moisi (en parlant du pain)' *ALLy.* 425 lég. D'où vient cet *r*? Est-ce un souvenir lointain du *gar* germanique? – Que dire des formes de l'Ouest, où *chaumesit* adj. 'moisi', qui est attesté dans *Girart de Roussillon* (éd. Hackett, v. 2562) – une preuve de plus que cette œuvre fut écrite dans le Poitou – et qui vit encore tel quel dans toute la ceinture entre les langues d'oïl et d'oc[81], est altéré dans la même région en *chaumenir* déjà chez Palissy, forme qui est attestée aussi pour les parlers du Poitou et du Centre? C'est une altération qui se retrouve d'ailleurs dans l'adjectif *chaumeny* 'moisi (du pain)' chez Rabelais, dans l'Aunis et à Saintes, qui est aussi substantivé avec le sens de 'moisissure' (Musset), et qui entre même dans des expressions comme *sentir le chaumeny* 'être près de la mort' (à Ronce-les-Bains, ct. de La Tremblade, arr. de Rochefort, Charente-Maritime, v. Ch. Grenon, in: *Archives d'Anchoina,* 1957). *šọmit* (adj. et s.m.) 'moisi (en parlant du pain, de la confiture)' dans le Marais Vendéen représente-t-il une forme raccourcie de *šọmẹni* (> *šọmni*) (Svenson, I, p. 154a)? En plus, *chaumeni,* à son tour, est transformé – mais pour quelle raison? – en *chauveny* dans l'Aunis (Musset) et n'est pas non plus inconnu en Poitou, comme en témoignent *šhọ̆vní* adj. 'se dit du pain moisi'

de Tulle, Corrèze), où la forme est *sə tsămŭdžĭrŭ* '(elles) se moisiront', mais l'*ALMC* l'atteste encore plus au sud, v. ci-dessous.

[80] Un bel exemple de création par association d'idées nous est fourni par Langy (ct. de Varennes-sur-Allier, arr. de La Palisse, Allier) *se chamouérer* v.r. 'se noircir avec de la suie' Bonin, où *-mouser* est remplacé par *MURR- dans l'acception de 'visage' (cf. J. Renson, *Les dénominations du visage,* II, p. 540–542, 685 et carte 6); mais qu'il s'agisse d'une substitution (ou d'une nouvelle contamination) ressort de *chamouésin* 'résidu de paille brûlée', dont, apparemment, on se servait, comme de la suie, pour se noircir.

[81] Cf. L. Sainéan, *La langue de Rabelais* (Paris, 1923), II, p. 159; J. Jud, in *R 51* (1925), 460.

à Aiript (ct. de Saint-Maixent, arr. de Niort, Deux-Sèvres) Pougnard, p. 135a, et le verbe *šǫ̆vnĭrõ* '(elles) se moisiront' à Chéméré (ct. de Bourgneuf-en-Retz, arr. de Saint-Nazaire, Loire-Maritime, *ALF* P. 467). Et quel est le rapport entre cette forme et *šǫ̆gñĭrõ* à Gorges (ct. de Clisson, arr. de Nantes, Loire-Maritime, *ALF* P. 447) et *šǫ̆gnĭrõ* à Bouzillé (ct. de Champtoceaux, arr. de Cholet, Maine-et-Loire, *ALF* P. 435)? Il est évident que nous avons affaire à des contaminations avec les dérivés des représentants gallo-romans de CANUS 'gris', qui a aussi, tout particulièrement dans les régions mentionnées ici, la signification de 'moisi'[82], mais les influences d'une forme sur l'autre sont loin d'être claires dans le détail. Le seront-elles jamais?

Conclusion: Le verbe *chamoissier* n'a aucun rapport avec CAMOX, dont le seul dérivé est le verbe moderne *chamoiser* (> *-eur, -erie*), attesté si tardivement qu'il faut se demander s'il n'est pas un calque de l'it. *camosciare,* qui se trouve attesté directement et indirectement dans les textes depuis le XIVe s. L'afr. *chamoissier,* ou, mieux, *camoisser, camousser,* en revanche, est d'origine germanique et remonte à anc. germ. **musa* 'mousse', qui ne vit donc pas seulement en galloroman dans la forme moderne *mousse,* mais aussi dans le dérivé *camousser,* etc., dont l'acception principale dans les patois modernes est 'moisir', et très probablement aussi dans anc. fr. et patois modernes de l'Est, du Nord et du Nord-Ouest ⌜*mouchon*⌝, ⌜*moisson*⌝ 'moineau'.

Utrecht *Hans-Erich Keller*

[82] Cf. *FEW 2,* 238a, et ci-dessus p. 219.